

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

www.pourlasuppressionduministredelidentitenationale.org

Ce site est un appel à signer la pétition la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale qui met en danger la démocratie.

Vous pouvez directement sur le site [signer cette pétition](#), découvrir les organisations signataires (associations, syndicats, partis), et, les (pour l'instant) 40000 signataires.

Il vous est également possible de diffuser cet appel à autant de monde que possible.

Un film nommé « Le ministère de la haine ou les dérives de la république » doit sortir ce mois-ci. Le DVD est en vente sur le site et, en faisant un don à l'Autre association vous devenez coproducteur du film



Dans ce numéro :

Escrime-toi pour 2010, c'est parti!	2
Financements des formations de bénévoles 2010	2
Un nouvel observatoire des politiques publiques	2
Appel pour suppression du ministère de l'identité nationale et de l'immigration	3
De service civil volontaire vers service civique	3
De congrès en congrès 2007-2010	3
Amicale Laïque de Monsempron	4
VCBA 47	4
Agenda 21	4
Calendrier	4

La démocratie locale en question

Les élections régionales de mars prochain doivent constituer l'occasion pour les citoyens français de renouveler, en connaissance de cause, les exécutifs régionaux. Ces élu/es ont-ils fait avancer les grandes questions d'éducation, de développement durable, de citoyenneté active, d'accès aux différentes formes de culture et de pratiques artistiques ? Les transports collectifs ont-ils progressé et la vie associative a-t-elle été concrètement encouragée ? Ces exemples de questions devraient être posés aux candidats qui briguent un mandat régional en guise d'évaluation démocratique.

Attention à ne pas oublier le « débat caché » de ces élections : celui de la réforme des collectivités territoriales scandée par une série de projets de lois qui sont depuis fin janvier devant le Sénat. Fusion des départements en une région aux compétences réduites avec un nombre d'élus moins important, le tout emballé par un suffrage majoritaire à un tour écrasant encore un peu plus l'offre politique de proximité... Certes, la clarification des compétences des divers échelons des collectivités devait avoir lieu. Tout comme la révision générale des politiques publiques (RGPP), cette réforme est menée sans que les citoyens ne soient associés à ce qui va constituer une régression démocratique moins de trente ans après la décentralisation.

Pourtant, la France ne dispose pas plus de niveaux de collectivités que 23 de ses 27 voisins de l'Union européenne. En revanche, le dernier « baromètre de la confiance politique », présenté le 11 janvier dernier (www.cevipof.msh-paris.fr) montre une dégradation inquiétante de la confiance des citoyens envers les institutions, les élus et le gouvernement. 78 % jugent que les responsables politiques ne se préoccupent pas de ce que pensent les gens en général ! Terrible constat de défiance. Mais cette même étude indique que les citoyens manifestent une confiance forte envers les collectivités territoriales locales (69 % pour la commune, 65 % pour le département et 64 % pour la région). Paradoxal non ?

Les réseaux associatifs locaux et nationaux se sont donc saisis de cette question dans l'urgence de calendriers politiques qui laissent peu de place médiatique à un traitement de fond des questions essentielles pour la démocratie. Pour que les enjeux globaux trouvent des concrétisations locales, perceptibles, visibles et évaluables, ne faut-il pas plutôt diversifier l'accès aux problèmes par le plus grand nombre ?

Ne s'agit-il pas de permettre l'accès aux responsabilités locales et électives à plus de citoyens dans leur diversité socioculturelle, professionnelle, historique... et non à en réduire le nombre et les compétences ? Déjà, la mobilisation conjointe des associations locales, des réseaux fédératifs avec les élus locaux, ont permis de mettre en évidence en quoi la limitation stricte des compétences pour chaque collectivité risquait d'affaiblir l'intérêt des projets politiques locaux. Cette clause de compétence générale devait être retirée aux collectivités, celles-ci devant se contenter de gérer et de mettre en œuvre des compétences obligatoires et limitées. Le gouvernement reculerait sur cette question essentielle pour les partenariats dans les secteurs culturels, pour les actions jeunesse, celles de promotion de la citoyenneté par la vie associative... Pas si sûr que les citoyens y gagnent réellement au change car la suppression de la taxe professionnelle n'ayant pas donné lieu à une réelle réforme de la fiscalité, et ayant privé les collectivités de ressources significatives, il y aurait là comme une forme de nasse qui se refermerait sur les élus locaux. Ces questions doivent être portées à la connaissance des citoyens pour que chacun se forge une opinion éclairée. Des débats ont d'ores et déjà lieu dans les fédérations de la Ligue de l'enseignement, dans les coordinations associatives locales et régionales, dans les associations.

Nous avons confiance dans une démocratie exigeante et ouverte, dans des débats de fond qui permettent de rendre accessible à tout un chacun les questions complexes d'intérêt général. C'est le sens de notre engagement pour une éducation populaire qui serve un projet émancipateur et démocratique.

Nicolas SADOUL,
Secrétaire National Ligue de l'enseignement

ESCRIME-TOI POUR 2010, c'est parti !!!

Après, les conseillers pédagogiques EPS s'escriment.

Après, les professeurs des écoles s'escriment.

À leurs tours, les écoliers lot-et-garonnais peuvent s'escrimer de joie!

En partenariat avec la fédération française d'escrime qui organise en novembre prochain les championnats du monde d'escrime à PARIS, cette opération nationale présentée dans le « Ligue en bref » d'octobre dernier est relayée dans le département par l'USEP de Lot-et-Garonne.

Intérêt? Rendre accessible aux

enfants cette activité physique et sportive longtemps réservée à une minorité, mais aussi promouvoir la pratique de l'EPS dans les écoles primaires du département, en développant une activité innovante.

Convaincre les enseignants (usépiens ou non) a été chose facile. On a tous rêvé un jour « d'en faire »! En effet, qui n'a jamais imaginé un jour être un chevalier du Moyen Âge? Être aussi habile que Zorro? Ou même manipuler la force d'un Jedi?

Ainsi, 31 classes de cycle 3 du

département se sont lancées dans l'aventure. Après la formation des enseignants en janvier, les apprentissages ont débuté dans les écoles. Un effort sur l'achat de « Kits premières touches », matériel innovant et sécurisé est en projet. Ce matériel permettra une pratique sécurisée et ludique de l'escrime, sans en dénaturer sa logique même, s'opposer!

Des rencontres locales sont d'ores et déjà programmées du 17 au 25 mai. L'opération deviendra départementale début juin avant de se conclure par

une phase régionale les 18 et 19 juin à BOULAZAC (24). A noter enfin que cette opération est ouverte aux écoles usépiennes ou non dans le département, et que l'intégration d'enfants en situation de handicap est effective.



Financements des formations de bénévoles 2010



Le CDVA Aquitain (Conseil du Développement de la Vie Associative) a pour vocation de participer en financement des actions de formation de bénévoles associatifs. Pour 2010 la campagne d'appel à dossier de formations est engagée depuis le début de l'année et les dossiers doivent être déposés pour le 15 mars 2010 délai de rigueur.

La Ligue de l'enseignement dépose chaque année des dossiers qui lui permettent de financer les formations qu'elle organise dans de nombreux domaines

(Vie statutaire, gestion, ressources humaines, sécurité, cinéma...).

Il est bon de savoir les quelques règles de base qui permettent de mettre en place une action de formation, et notamment les critères qui déterminent s'il s'agit d'une action de formation réellement.

A savoir : une action de formation est une action conduite par l'association ou un regroupement d'associations déposant la demande de subvention pour leurs membres. Elle a pour objet d'initier, de mettre à niveau, de perfectionner, de qualifier ses différentes catégories de bénévoles (administrateurs, dirigeants, bénévoles d'activités, adhérents) afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité de son projet associatif et/ou la compétence de ceux qui ont en charge

la conduite de ses interventions. Elle doit répondre aux attentes suivantes :

- Elle avoir un titre, un contenu (programme et formateurs) et énoncer un ou des objectifs. Elle doit être définie comme une action de formation qui ne rentre pas dans le cadre des simples réunions d'information, assises ou colloques ouverts à tous.

- Elle doit au minimum se dérouler sur une journée de formation (soit 6 heures). Cette journée peut correspondre à deux demi-journées ou deux soirées de 3 h. chacune. Elle n'a pas de durée maximale, mais la prise en charge du CDVA Aquitain ne pourra excéder 6 journées (ou équivalents journées).

- L'action de formation est prévue pour un même public sur toute la durée de l'action de

formation. et accueillir au minimum 12 stagiaires bénévoles et au maximum 30.

- Le budget d'une action de formation doit prévoir au minimum 20% de ressources propres ou de financements privés en dehors du montant total des aides publiques mobilisées pour cette action

- Un compte rendu de l'action de formation établissant la liste nominative des stagiaires répartis par sexe et par âge, un compte rendu financier ainsi qu'un compte rendu qualitatif des objectifs atteints sera à fournir au terme de l'action de formation.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Pierre Marvier au 05 53 77 05 30 ou jp.marvier@laligue-fol47.org

Un nouvel observatoire des politiques publiques

La Ligue de l'enseignement a pris l'initiative, en partenariat avec les Francas et les Ceméa, de créer un observatoire des politiques éducatives territoriales : le « projet ID2 » repose sur une association nationale créée à cette fin. Dans un contexte de fortes évolutions à prévoir dans le rapport entre Etat, collectivités et associations, l'objectif de cette structure est triple :

- Être en mesure de répondre sur tout le territoire aux besoins des collectivités locales en matière de diagnostic et d'évaluation concernant les politiques d'enfance, de jeunesse et d'éducation (y compris via des marchés publics) ;

- Proposer une ressource et veille documentaire en ligne (en partenariat avec le site Touteduc) ;

- Aider à la structuration de partenariats avec le monde de la recherche dans une logique de recherche-action-formation et de valorisation des innovations au local.

Cette structure nationale, légère dans sa taille, aura pour but principal de coordonner et de qualifier les ressources locales de nos trois réseaux, afin de renforcer leurs capacités d'action sur tous les territoires. Toute intervention de Projet ID2 sera ainsi soumise à l'accord des responsables locaux de

chacun des trois réseaux. Une charte de fonctionnement est à ce titre en cours de finalisation. De ce fait, ce projet ne peut réussir que s'il s'appuie sur une mobilisation des compétences, en cohérence avec les propres priorités de développement des différents échelons du mouvement. La réussite de cette initiative renforcera notre légitimité et nos capacités collectives d'action à un moment charnière de redéploiement de l'action publique au local.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Bruno Tarreau, Délégué Général de la fédération 47, tel :

05.53.77.05.31 ou par courriel b.tarreau@laligue-fol47.org.

Présentation du projet en suivant le lien <http://prive.laligue.org/ligue/FC/640.pdf>



Appel pour la suppression du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration



La Ligue de l'enseignement invite ses militants à signer l'appel pour la suppression du Ministère de l'identité nationale. Quand le gouvernement a pris l'initiative de lancer un débat sur ce qu'il a appelé « l'identité nationale », notre mouvement a fait part de ses réserves à tous les échelons de sa vie associative. Notre édito du moins de décembre 2009 traitait largement de ce

thème. Les conditions n'étaient pas réunies pour débattre d'un tel sujet ; en particulier, les échéances électorales proches rendaient trop probables une instrumentalisation partisane de questions éminemment sensibles. Que penser à ce titre de cette information très récente, qui annonçait la suppression du "colloque sur l'identité nationale" qui était prévu le 4 février, où le ministre de l'Immigration Eric Besson devait présenter un rapport de synthèse ? Celui-ci est remplacé par un (simple) "séminaire gouvernemental" sur la question... à une date qui reste à déterminer ! Celui-ci sera bien entendu le préalable à un discours du prési-

dent de la République, qui annoncera ses décisions et orientations", annonce l'AFP de sources ministérielles. Plus loin de nous, lorsqu'un Ministère de l'identité nationale a été mis en place, nous avons rappelé que l'identité nationale ne saurait être une notion figée et ne pouvait donner lieu à une définition d'Etat. Pour autant, par principe, nous n'avons pas refusé de débattre. Principalement en organisant des rencontres dans le cadre de notre question de congrès sur le « vivre ensemble », plus sporadiquement en participant aux réunions dans les préfectures, nous avons laissé une chance au débat.

Aujourd'hui, la réalité est pire que ce que nous redoutions et c'est la persistance-même d'un Ministère qui s'est construit sur la stigmatisation d'une partie de la population qui se pose. Le conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement, réuni le 21 janvier dernier, appelle donc nos membres à signer l'appel (ci-après) pour la suppression de ce ministère. Notre mouvement envisage, par ailleurs, de former un collectif pour attaquer en justice les auteurs de propos tombant sous le coup de l'incitation à la haine raciale. Pour signer l'appel, suivre le lien <http://www.pourlasuppressionduministeredelidentitenationale.org/>

Du Service Civil Volontaire vers le Service Civique

En septembre 2009, le gouvernement a décidé de soutenir une proposition de loi du Sénateur Yvon Collin, relatif à l'instauration d'un **service civique** qui a vocation à se substituer à l'actuel service civil volontaire. Les objectifs sont ambitieux puisque dès la fin de l'année 2010, il devrait concerner 10 000 jeunes. Notre mouvement, qui aura accueilli en 3 ans près de 1 000 volontaires, se doit de faire entendre sa voix.

Les principales associations ayant accueilli des volontaires à ce jour (Ligue de l'enseignement, Unis Cité, Animafac, Croix Rouge, Afij) ont réalisé ensemble

un travail important d'examen de la proposition de loi en vue de la faire évoluer. Les amendements qu'elles ont formulés ont été en grande partie adoptés. Votée le 27 octobre 2009 au Sénat, la « petite loi » sera vraisemblablement examinée par les députés au sein de l'assemblée nationale en février 2010. Plusieurs enjeux sont fondamentaux, et rien n'est encore acquis. Notamment en matière de financement du dispositif. La Ligue s'est donc fin 2009 mobilisée, car il était impératif d'agir en amont au niveau de la loi notamment pour y faire inscrire quelques principes fondamentaux

concernant l'implication financière de l'état dans le dispositif. Des amendements ont été proposés à la petite loi conçus avec le collectif des principales associations investies dans le service civil volontaire (Ligue de l'enseignement, Unis Cité, Animafac, Croix rouge, Afij). Sur un autre plan, le service civique constitue pour beaucoup de jeunes une « étape de vie » au cours de laquelle ils sont amenés à préciser ou à redessiner leurs ambitions notamment professionnelles. Certains auront élaboré un projet professionnel nécessitant une formation professionnelle complémentaire. Il

nous semble important de leurs donner moyens de concrétiser ce projet. Si cet engagement de service civique doit s'inscrire davantage dans les parcours, l'ouverture à la formation professionnelle serait un véritable coup de pouce, a fortiori pour des jeunes dont l'« ancienneté » nécessairement réduite au sein du monde du travail ne leur permet pas de disposer d'un capital important d'heures de formation.



De congrès en congrès : 2007 - 2010



Tous les trois ans, lors de ses congrès, la Ligue de l'Enseignement met en débat dans son réseau une question de société afin de mieux saisir et faire partager par l'ensemble de ses composantes le contexte dans lequel elles agissent. Associations, militants, fédérations sont ainsi invités à réfléchir sur le sens de leurs actions au travers de cette question de congrès.

En 2006 lors de l'assemblée générale de Dijon, nous avons confirmé l'urgence d'une profonde réflexion collective sur les fondements et la nature " du vivre ensemble ". A partir du congrès de Paris en 2007, la réflexion s'est développée au sein du réseau. sous l'effet conjugué d'une plus grande connaissance et conscience individuelle et collective de notre époque et des défis et périls qu'elle doit affronter, il semble qu'il soit plus difficile de faire société ou, à tout le moins, que ce soit différent au point d'hésiter entre différentes voies. Ce travail collectif se concrétise par un "Manifeste en construction permanente".

Tous les militants de la Ligue peuvent participer à son élaboration. Ce Manifeste sera présenté lors du congrès de Toulouse en juin 2010. Les groupes de travail, journées d'études, contributions individuelles et collectives, consultations et recherches se sont multipliés dans le mouvement pour organiser et orchestrer la réflexion. Une [édition participative](#) sur Mediapart reflète cette activité grâce à un suivi de l'actualité. Notre Assemblée Générale Départementale qui aura lieu le samedi 10 avril à Marmande au cinéma le Plaza réservera une place importante à cette question, deux mois avant le congrès de

Toulouse. Nous avons à cette occasion invité Eric Favey, Secrétaire Général Adjoint la Ligue de l'enseignement, et rapporteur de la question de Congrès pour venir animer une séance de réflexion sur le thème "comment faire société". Ce moment revêtira une importance toute particulière et devrait permettre à chacun de mieux participer à cette réflexion collective, qui débouchera sur une synthèse qui orientera notre mouvement dans ses finalités pour les années à venir. Alors, n'hésitez pas à aller participer et portez votre contribution sur Madiapart... Réservez d'ores et déjà la date du 10 avril sur votre agenda...

Amicale Laïque de Monsempron

Créée en 1945, à la Libération, l'Amicale Laïque de Monsempron a occupé et occupe depuis cette date et sans discontinuer une place prépondérante dans la vie associative de MONSEMPRON-LIBOS. Initialement mobilisés à la promotion et à la défense de l'idéal laïque, les membres fondateurs et leurs successeurs ont ensuite très largement contribué à l'aménagement, dans le cadre communal et autour des écoles publiques communales un centre éducatif et récréatif ayant en charge l'organisation de loisirs pour toute la communauté et des activités culturelles diversifiées. C'est ainsi que furent offerts aux adhérents des séances de cinéma, des cours de musique pour enfants et adolescents, des conférences, des sorties à la neige, des activités sportives multiples, etc, etc...En réunion avec l'Amicale Laïque de LIBOS, notre Association participait, au début des années 80, à la création du Centre laïque d'action culturelle et sociale (le C.L.A.C.S.) dont la mission essentielle fut la gestion et l'animation du Centre de Loisirs municipal mais aussi l'organisation d'un Carnaval annuel et la mise en place d'ateliers divers pour tous publics (arts plastiques, informatique, ...)

Aujourd'hui, l'Amicale Laïque de MONSEMPRON, fidèle aux objectifs qui prévalurent lors de sa création, offre un panel de manifestations et d'activités diverses et se positionne comme le partenaire privilégié des Ecoles Publiques de Monsempron.

Chaque année, l'Amicale organise un certain nombre de manifestations : une soirée théâtrale, une soirée « cabaret », un cycle de conférences, un bal (avec production de l'atelier danses de salon), une journée « multi-randonnées » (Circuits pédestres, VTT, cyclo), un voyage découverte, un repas convivial sous forme d'auberge espagnole, le traditionnel loto (bailleur de fonds !!). A ces manifestations ponctuelles, il faut ajouter les activités qui, tout au long de l'année (de septembre à juin) sont proposées à tous les adhérents : atelier couture (tous les lundis), danses de salon (tous les mardis), atelier Qi Gong (tous les mardis), randonnées pédestres (tous les mercredis), gymnastique d'entretien (tous les jeudis), bridge (tous les lundis et vendredis), scrabble (tous les mercredis et samedis), atelier Arts Plastiques (tous les vendredi)

Toute personne intéressée par une manifestation ou une activité peut contacter :

Guy GERARD 31, Place de la Mairie 47500 - MONSEM-PRON - LIBOS.



VCBA 47

L'association « Vélo Club du Brulhois et de l'Agenais » a été fondée en 1977. Elle a pour objet la pratique de l'Education Physique et des Sports en particulier du Cyclisme sous toutes ses formes et a comme président UFOLEP, Claude BERJAUD. Trois activités sont pratiquées au sein de cette association: le VTT en compétition et en loisirs, le Cyclocross et le Cycloport. L'association compte une centaine d'adhérents de tous les âges.

Les VTTétistes participent très régulièrement à de nombreux challenges et courses tels que: le challenge de la Lomagne, le challenge Kid Bike VTT, l'Endurance VTT, les championnats régionaux et nationaux, ...

En compétition, les adhérents remportent régulièrement des prix tels que: dernièrement une première place en minime et en junior pour la Mauvezinoise (challenge VTT particulièrement difficile de part la médiocrité du terrain).

L'équipe d'encadrement se compose d'un responsable école jeunes 7-14 ans, d'un éducateur responsable loisirs et de 8 éducateurs pour les compétitions.

Renseignements:

Claude BERJAUD:

05.53.96.63.45 ou

claude.berjaud@orange.fr



la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h

Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération des Œuvres Laïques - 108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@laligue-fol47.org

Le Calendrier du mois

06 Février - Marmande - Cinéma Le Comoedia 18h30

Soirée débat « Le travail dans tous ses états »

18h30: Projection « Sauf le respect que je vous dois »

20h: Buffet

21h: Projection « Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés »

Renseignements: 05.53.64.21.32 ou cine-marmande@wanadoo.fr

06 Février - Ste Colombe en B

Soirée Rock'n' roll Gersois Pompilius

Salle des fêtes de Ste Colombe en B

8€ l'entrée et gratuit pour les enfants

Renseignements: AL Ste Colombe en B: 05.53.47.59.85

07 Février - Lagrùère - 14h

Journée Mondiale de la biodiversité et des zones humides à la halte nautique de Lagrùère

Renseignements: 05.53.89.53.69 (12h/14h)

07 Février - Casteljalous - 09h

Raid Multisport - Lac de Clarens

Renseignements: 05.53.88.82.61

13 Février - Villeneuve/Lot - 14h

Challenge Kid Bike 2ème manche

Renseignements: 05.53.70.66.26

17 Février - Marmande

Rencontre Orientation / Basket USEP

Renseignements: 05.53.77.05.34

21 Février - Estillac - 08h30

Challenge Départemental VTT - VCBA

Renseignements: 06.33.55.63.75

28 Février - Pujols - 07h30

7ème Multirando Jacky (salle du Palay)

VTT, pédestre, trail, rallye équestre, ...

Renseignements: 05.53.70.66.26



La semaine du développement durable aura lieu du 1er au 7 avril. L'appel à projet porte cette année sur la biodiversité ou la croissance verte, votre fédération départementale vous propose un accompagnement et un partenariat sur cet événement. Pour se faire n'hésitez pas à contacter Guillaume Austruy.